

2005 - 2006

201.1

Naisseur Limousin spécialisé en piémont des Pyrénées



60 vaches Limousines
71 UGB

70 ha de SAU

1,5 UMO

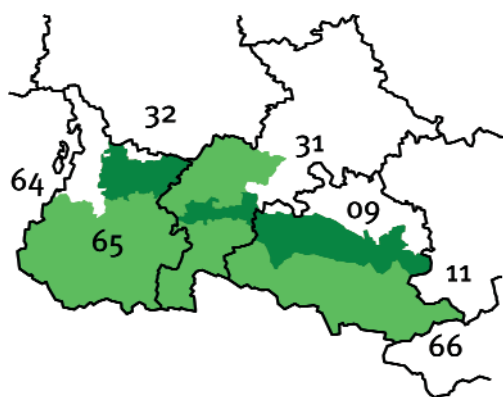
1,1 UGB/ha SFP
corrige à l'estive

▮ Ventes

- 27 broutards
- 17 broutardes
- 9 vaches finies

▮ Assolement

- 44 ha de prairies naturelles
- 16 ha de prairies temporaires
- 5 ha de maïs ensilage
- 5 ha de céréales



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Du Chalabrais à la Bigorre, le Piémont Pyrénéen est constitué d'un ensemble de vallées, collines et plateaux de faible altitude (150 à 500 m) aux sols limono-argilo-sableux, les précipitations généralement abondantes (1 000 mm/an) limitent la sensibilité à la sécheresse.

Ce milieu est favorable à la prairie permanente et la place des cultures est limitée aux parcelles peu pentues de fond de vallée ou de sommet de colline. Les prairies présentent des potentiels fourragers intéressants parfois sous-exploités.

Les structures longtemps restées petites avec de la pluri-activité, ont connu un agrandissement récent orienté vers la production de viande bovine, moins astreignante que celle du lait. Les éleveurs se sont spécialisés en remplaçant les cheptels croisés par des troupeaux de race Limousine, pour produire des broutards légers destinés au marché italien ou espagnol. 80 % des surfaces sont en herbe et la production de céréales est justifiée par les besoins en paille et en grain pour le troupeau. La culture de maïs constitue en réalité un moyen de garantir les stocks.

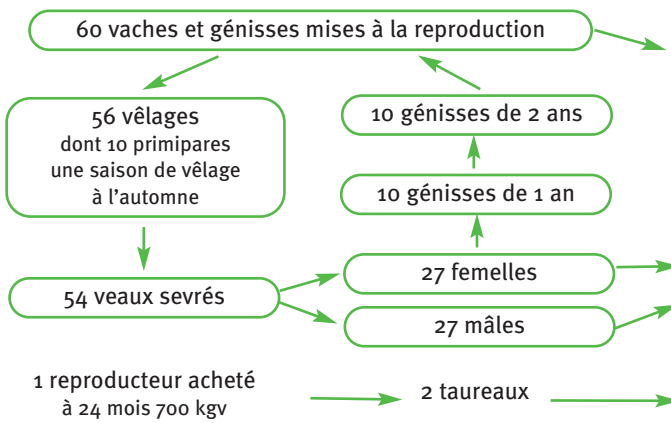
▮ Les déterminants du système

La valorisation maximale de l'herbe sur pied, par l'allongement de la période de pâturage, permet de limiter les charges de mécanisation liées à la réalisation de stocks et à la distribution. La conduite des animaux en lien avec la pousse de l'herbe réduit les besoins en fourrages stockés. La maîtrise de la période de vêlage à l'automne est un enjeu majeur pour l'adaptabilité du système aux évolutions du marché.

Les performances de reproduction et le renouvellement rapide des vaches à problème assurent la bonne productivité globale du troupeau (nombre de veaux sevrés / effectif moyen de vaches). L'amélioration génétique du troupeau permet de produire plus de kg de viande vive par UGB à un coût relativement limité.

**Un troupeau naisseur de 60 Limousines
sur 70 ha de SAU à dominante herbagère**

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
9 vaches finies dont 7 labels	400 kgc	mars - oct.
17 broutardes 7 mois	210 kgv	juin
27 broutards 7 mois	235 kgv	juin
1 taureau maigre	900 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 93 %
 - Taux de mortalité 4 %
 - Taux de renouvellement 17 %
 - Productivité numérique 90 % (54/60)
- 20 % d'IA réalisées sur génisses

228 kg vifs/UGB
268 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
16100 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 125 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour					
		Fourrages			Céréales	Aliments	
		Foin	Enrubanné	Ensilage maïs		Soja	CMV
46 vaches avant vêlage	53	7	5				0,1
46 vaches après vêlage	72	7		7	1	0,5	0,1
10 primipares après vêlage	125	7		6	1	0,5	0,1
10 génisses de 2 ans	105	5		3	0,8	0,3	0,05
10 génisses de 1 an	135	4		3	1,3	0,5	0,07
2 taureaux	135	6		4	1,7	0,3	0,15
9 vaches finies	100	3	3	6	4	1	0,12

Complémentation des broutards
Céréales : 160 kg/tête
Tourteau de soja : 40 kg/tête

Complémentation des broutardes
Céréales : 120 kg/tête
Tourteau de soja : 30 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 74 T
Enrubanné : 21 T
Maïs ensilage : 59 T
Transition : 500 kg de MS/UGB

2,18 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 20 T
Tourteau de soja : 6 T
CMV : 1 T

380 kg/UGB
447 kg/vache

Le troupeau produit des broutards légers correspondant aux marchés italien et espagnol dans une moindre mesure. Une attention plus soutenue à la génétique et l'utilisation de l'IA sur les animaux vêlant le plus précocement permettent cette évolution positive des troupeaux (broutards plus lourds sans utilisation de concentrés).

Les conditions fourragères plutôt favorables, permettent de bonnes performances de reproduction, dès lors

que renouvellement et réforme des vaches sont gérés avec rigueur. Le taux de gestation est correct et la mortalité faible grâce à l'attention portée aux animaux. Un taux de renouvellement un peu plus élevé, en éliminant plus rapidement les vaches retardées, permet de produire des réformes de bonne qualité, valorisées en signes officiels de qualité.

La surface fourragère

Le parcellaire est relativement groupé autour du siège de l'exploitation. Les parcelles les plus pentues sont utilisées en pâturage d'été. Elles sont souvent attenantes à des parties boisées qui abritent les animaux pendant les chaleurs estivales.

Les prairies temporaires sont prioritairement destinées à la constitution de stocks et permettent de réaliser deux coupes dont une en enrubanné. Les parcelles

légèrement pentues sont occupées par des prairies naturelles, déprimées à la mise à l'herbe, fauchées une fois en début d'été et pâturées en fin de saison. Les parcelles de fond de vallons ou sur des petits plateaux supportent un assolement céréales à paille - maïs - prairies temporaires. Ces parcelles reçoivent une partie importante du fumier.

65 ha de SFP
dont 60 ha d'herbe

Indicateurs fourragers
69 UGB au pâturage
90 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 54 %

5 ha de maïs ensilage (8 % de la SFP)

		Ensilage								
PT	8 ha	12 % fauches + pâture	Enrub. F2/							
	8 ha	22 % fauche + pâture	F1/							
PN	6 ha	58 % pâture	55 ares/UGB							
	38 ha			76 ares/UGB						
			97 ares/UGB							
		mar.	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Enrubanné PT	8	4,2 TMS	34 TMS
Foin 1C PT	8	4 TMS	32 TMS
Foin 1C PN	6	3,8 TMS	23 TMS
Foin 2C PT	8	2,5 TMS	20 TMS
Ensilage maïs	5	12 TMS	60 TMS
Total récolté			168 TMS

2,39 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	20	40	30
Maïs ensilage	120	0	60
Cultures	72	26	26

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables de type boubènes.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	2	55
Orge	3	50

Production de paille et de fumier

- 5 ha de céréales à paille produisant 18 T
- Achat de paille : 24 T
- 282 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 15 à 20 T/ha sur prairie de fauche tous les 2 ans

Le pâturage

La mise à l'herbe a généralement lieu au cours des premiers jours d'avril, sauf pour les génisses de 2 ans, souvent lâchées quelques jours plus tôt. Le cheptel est divisé en 3 lots, dont 2 de femelles à saillir et un de génisses de 1 an. Le déprimage des prairies naturelles de fauche peut être pratiqué, après quoi les lots "tournent" au printemps sur 3 à 4 parcelles. Les regains sont valorisés courant juillet. Les repousses de fin de saison permettent de retarder la rentrée des animaux jusqu'aux premiers froids.

La sécurité

Ce système fourrager comporte des marges de progrès tant sur le pâturage de printemps que sur les rendements des surfaces de stocks. L'autonomie fourragère à partir des seules surfaces en herbe est réalisable. Cependant, les surfaces de maïs ensilé dans un premier temps ou l'augmentation de la part des céréales dans la ration dans un second temps permettent de tamponner un éventuel déficit fourrager lors des années sèches.

Le foncier

43 % de la surface est en fermage à un loyer par hectare de 95 €.

Les bâtiments

Animaux à loger : 83 têtes

- Élevages
- 56 vaches mères
 - 10 génisses de 2 ans
 - 10 génisses de 1 an
 - 2 taureaux

- Réformes
- 6 vaches

Stabulation libre aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

Le faible taux de perte des veaux est à relier à un bon aménagement des bâtiments, avec en particulier un parc à veaux bien éclairé, aéré, paillé et à une surveillance attentive des éleveurs pour intervenir rapidement.

Besoins en stockage : 1 285 m³

- Foin : 74 T soit un volume de 670 m³
 - Paille : 44 T soit un volume de 480 m³
 - Silos : 60 T soit un volume de 135 m³
- } Hangars de stockage

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 90 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge d'engrais
- 1 pulvérisateur

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir céréales
- 1 semoir pneumatique
- 1 herse rotative

Transport / manutention

- 1 tonne à eau 2000 l
- 1 chargeur frontal
- 1 remorque 4 T
- 1 désileuse

Matériel en CUMA ou entreprise

- Moisson céréale
- Enrubanneuse
- 1 épandeur à fumier
- Ensilage maïs
- 1 benne
- 1 gyrobroyeur

Le travail

Printemps : mise à l'herbe et surveillance des saillies, gestion du pâturage, récolte des fourrages, semis du maïs.

Été / automne : récolte des céréales, affouragement des

animaux et pâturage, récolte de l'ensilage de maïs.

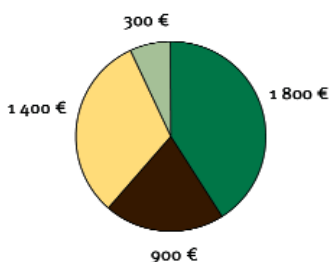
Automne : surveillance des vêlages et pâturage.

Hiver : surveillance du troupeau, alimentation, vêlages et complémentation des veaux.

Capital d'exploitation

En croisière

4 300 €/ vache



En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage, de type stabulation aire paillée 100 %, est estimée à 2 300 € par vache.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

201.1

Naisseur Limousin spécialisé en piémont des Pyrénées

70 ha de SAU
65 SFP

1,5 UMO

1,1 UGB/ha SFP

60 vaches
71 UGB
228 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		73 400 €	Charges		41 870 €
Ventes		43 510 €	59 %	Charges opérationnelles	
Bovins		41 160 €		17 460 €	
Vaches finies label	7 *	1 432 €		Troupeau	156 €/UGB
Vaches finies	2 *	1 340 €		Concentré	68 €/UGB
Broutards	27 *	655 €		Frais vétérinaires	35 €/UGB
Broutardes	17 *	520 €		Divers	53 €/UGB
Moins-value taureau		- 500 €		SFP	75 €/UGB
				Engrais	3 840 €
				Semences	940 €
				Autres	480 €
				Cultures	1 220 €
Végétaux		2 350 €		Engrais	560 €
Blé		1 073 €		Semences	220 €
Orge		1 275 €		Autres	440 €
				Charges de structure	24 400 €
				(hors amortissements et frais financiers)	58 %
Aides		29 900 €	41 %	Foncier	4 620 €
Bovins		18 270 €		Matériel	1 430 €
PMTVA	56 *	235 €		Carburants	3 820 €
Complément extensif < 1,4	56 *	77 €		Bâtiments	590 €
PAB Gros Bovin	9 *	70 €		Assurances	2 280 €
Complément qualité	9 *	33 €		MSA	7 200 €
SFP (Maïs fourrager)		1 429 €		Travaux par tiers	2 340 €
SCOP		1 429 €		EDF + eau	230 €
PHAE		3 962 €		Frais de gestion	1 090 €
	52 *	76 €		Salaires	-
Franchise modulation		138 €		Divers	800 €
ICHN		4 700 €		Excédent Brut d'Exploitation	31 540 €
Annuités		6 200 €	8 %	Amortissements	16 500 €
				Frais financiers	1 400 €
Revenu disponible		25 300 €		Résultat courant	13 640 €

Produit brut bovin	1 010 €/vache	860 €/UGB
dont aides animales	300 €/vache	250 €/UGB
Charges bovines	270 €/vache	230 €/UGB
Coût du concentré	0,30 € par kg vifs produits	
Marge brute bovine	740 €/vache	630 €/UGB
soit	73 % du produit brut bovin	
Produit bovin/ha SFP (hors ICHN)		1 000 €
Marge brute bovine/ha SFP		750 €
Produit brut/ha SNF		755 €
Marge brute/ha SNF		515 €

Ces dernières campagnes ont assuré une bonne valorisation des broutards légers. La finition des vaches de réformes avec les céréales produites sur l'exploitation est rémunératrice avec des débouchés commerciaux intéressants (bouchers, label...). Ces éléments, combinés à la maîtrise des charges opérationnelles, assurent une marge brute de l'atelier bovin viande correcte.

Ratios en croisière	
EBE/UMO	21 024 €
Aides totales / EBE	94 %
Valeur ajoutée / Produit total (Ventes-Charges)	2 %
Valeur ajoutée / ha SAU	23 €
Charges de structure	600 €/ha de SAU
(avec amortissements et frais financiers)	
dont mécanisation	270 €/ha de SAU

La maîtrise des charges de structure est essentielle pour limiter la dépendance du système vis-à-vis des aides qui représentent plus de 90 % de l'EBE. Les aides du second pilier de la PAC, ICHN et PHAE, pérennisent ce système qui produit peu de valeur ajoutée. Cependant, cela est vrai pour la plupart des systèmes bovins allaitants de la région.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit total/ha de SAU	1 050 €	950 €	- 10 %
dont aides totales/ha de SAU	430 €	330 €	
Produit bovin/UGB	860 €	780 €	- 9 %
dont aides bovines/UGB	260 €	190 €	
Produit des herbivores/ha SFP	1 000 €	900 €	- 10 %
Marge brute bovine/UGB bovin	630 €	550 €	- 13 %
Valeur DPU pour 69,7 droits normaux		98 €	
EBE avec DPU	31 540 €	31 360 €	- 0,6 %
Revenu agricole	13 640 €	13 460 €	- 1,3 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers dans ce système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,4 %**
par une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1 kg/UGB**
par une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits.
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**
par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché.
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **2 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **3 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **3 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 1,3 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
 Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

